



SOMMAIRE

Projet d'évolution du modèle organisationnel de l'établissement SCE d'Orange SA	Erreur ! Signet non défini.
Fermeture exceptionnelle de certains sites tertiaires dans le cadre du plan de sobriété énergétique	Erreur ! Signet non défini.
Mandatement de la CPRPPST : Politique Voyage, Remise Véhicule, Situation de la prévention de l'addiction au sein du groupe Orange	Erreur ! Signet non défini.
Putsch de la CFDT	4

PROJET D'EVOLUTION DU MODELE ORGANISATIONNEL DE L'ETABLISSEMENT SCE D'ORANGE SA

✓ Information/consultation

Le document présente dans le cadre du suivi de la **mise en œuvre du plan de départs volontaires** pour les salariés volontaires d'Orange SCE, dans le cadre d'un projet d'évolution organisationnelle. Au 30 janvier 2025, 179 salariés ont été accompagnés **en congé de reclassement**, dont 175 ont intégré le congé de reclassement. Les 4 salariés restant intégreront le congé de reclassement au 1^{er} février 2025 du fait de leur statut de salariés protégés.

Les demandes de formation s'élèvent à 133, avec une durée moyenne variant selon le type de projet : 45 heures pour le projet emploi, 515 heures pour la reconversion, et 90 heures pour la création d'entreprise.

Des ateliers en présentiel ont été organisés pour aider les volontaires à développer leurs compétences, avec des thématiques comme la matrice Lean Canvas.

Concernant les solutions identifiées, 25% des volontaires ont trouvé un emploi (incluant CDI et CDD), 56% se sont orientés vers la reconversion, et 69% vers la création d'entreprise.

Au total, 175 solutions ont été identifiées, réparties entre emploi, reconversion et création d'entreprise.

Analyse de la CFE-CGC

Les activités continuent d'être recentrées autour de la création de valeur et du développement des compétences. Pour cela, l'accompagnement des salariés est renforcé par une stratégie de formation et d'auto-formation. Cependant, les informations présentées manquent encore de granularité et de précision, **La baisse constante des effectifs** [Plan de Départ Volontaire à](#)

[Orange Business/SCE : chronique d'un échec annoncé | SCE | Divisions Orange | Etablissements | CFE-CGC groupe Orange](#), les transformations régulières et la complexité croissante sont autant d'éléments de questionnement. **L'impact sur les salariés restant dans la filière est important et non quantifié à ce jour.** La question se pose de la pertinence d'enlever des experts d'entités telles que SCE pour mettre leurs compétences spécifiques au service d'autres entités qui n'en ont pas forcément besoin. Là encore, Orange met en place **l'outil qui lui permettra d'externaliser ces compétences** quand il considèrera qu'elles ne sont plus adaptées à ses besoins.

Le Plan de Départ Volontaire déclenché sur le périmètre SCE en 2024 après 10 mois de procédure de consultation des instances CSE et CSEC est entré dans sa mise en œuvre, le code du travail prévoit que les instances sont consultées régulièrement pendant cette phase pour vérifier que l'exécution est conforme à ce qui avait été présenté aux élus.

A 6 semaines de la fin de la période de mise en œuvre de ce plan, il reste encore 39 salariés dont le poste a été supprimé alors qu'ils n'étaient pas volontaires. A la fin du mois de mars, si ces salariés n'ont pas retrouvé de postes, ils seront affectés sur des missions plus ou moins longues et intéressantes.

A la fin de cette procédure collective, le bilan confirme les réserves des élus :

- ◆ Sur les 643 postes supprimés chez SCE, 326 collègues ont été reclassés en interne ;
- ◆ 84 postes ont été supprimés via des substitutions ;
- ◆ Seuls 186 salariés ont bénéficié du dispositif de sortie accompagnée vers une nouvelle activité professionnelle ;

- ◆ 25 salariés proches de la retraite ont bénéficié d'un accompagnement spécifique. Par ailleurs, l'impact sur la

charge de travail des salariés restants n'a toujours pas été correctement évalué

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE CERTAINS SITES TERTIAIRES DANS LE CADRE DU PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE

✓ Information

Un bilan des mesures de sobriété énergétique mises en place par Orange pour 2023 et les perspectives pour 2025 a été présenté aux élus du Comité Social Central Economique.

Des fermetures de sites ont été testées en 2023 et poursuivies en 2024 pour réduire la consommation énergétique et les émissions de CO2.

La stratégie de Sobriété Énergétique a pour but :

- ◆ D'optimiser l'utilisation des espaces ;
- ◆ Ajuster des plages horaires de chauffage et de climatisation ;
- ◆ D'utiliser des énergies renouvelables et des technologies moins polluantes.
- ◆ Limiter l'impact Énergétique : Les mesures ont permis de réduire significativement la consommation d'énergie et les émissions de CO2, avec des économies substantielles en kWh et en coûts.
- ◆ Perspectives 2025 : Identifier les périodes à faible fréquentation pour reconduire les fermetures temporaires, avec un calendrier précis des jours de fermeture.

Orange met en œuvre un plan de sobriété énergétique visant à optimiser ses ressources, réduire son empreinte carbone et réaliser des économies, tout en prévoyant des actions pour l'année 2025.

Dans la perspective de la généralisation de la démarche, plusieurs solutions pourraient dès à présent être imaginées afin de prendre en compte davantage les impacts de ces fermetures exceptionnelles de sites tertiaires :

- ◆ La mise en œuvre de compensations pour atténuer l'effet rebond des économies d'énergie (par exemple via une aide financière à la surfacturation énergétique des salariés) ;
- ◆ L'ouverture de négociations pour prendre en compte les aspects organisation du travail ;
- ◆ La réouverture des négociations relatives à l'accord télétravail avec notamment la réévaluation des indemnités liées à cet accord.

En conséquence, l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives demandent à la Direction d'ouvrir dans le meilleur délai des négociations relatives à l'impact sur les salariés des fermetures exceptionnelles de sites tertiaires.

Analyse de la CFE-CGC

Les fermetures temporaires ont permis une réduction de la consommation énergétique et des émissions de CO2, en ligne avec les objectifs RSE d'Orange.

Pour la CFE CGC Orange, une vision à long terme est nécessaire pour clarifier si ces fermetures sont une solution transitoire ou une stratégie durable, en intégrant l'évolution des énergies renouvelables et la rénovation énergétique des bâtiments

MANDATEMENT DE LA CPRPPST : POLITIQUE VOYAGE, REMISAGE DE VEHICULES, SITUATION DE LA PREVENTION DE L'ADDICTION AU SEIN DU GROUPE ORANGE

✓ Politique Voyages

Début 2025, la direction a fait le choix de modifier sa politique nationale de voyages et de remisage de véhicules. De nombreux salariés ont interpellé les représentants des salariés pour leur faire part de préoccupations : difficultés à se déplacer dans le cadre de leurs activités professionnelles, aggravement des temps de trajets, déséquilibre vie privée/vie professionnelle, ...

Selon l'[Article L2312-8](#) du code du travail, le comité social et économique a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production, notamment au regard des conséquences environnementales de ces décisions.

Selon l'Article L2312-17 du code du travail, le comité social et économique est consulté dans les conditions définies à la présente section sur :

- ◆ Les orientations stratégiques de l'entreprise ;
- ◆ La situation économique et financière de l'entreprise ;
- ◆ La politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi.

La Direction a refusé le mandatement de la CPRPPST malgré les modifications des conditions de travail des salariés.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE CGC a dénoncé que la politique voyage soit appliquée avec autant de fermeté depuis le début de l'année 2025. En effet, il devient difficile au quotidien de se déplacer afin de participer à des réunions des formations ... [Vos frais](#)

La CFE CGC déplore que la nouvelle politique voyages ait été mise en place avec autant de brutalité alors que toutes les règles devant finaliser cette nouvelle charte de voyage ne soit finalisée. Après de longs échanges avec la Direction, cette dernière reconnaît à demi-mot qu'il y a eu des évolutions de la politique de voyages. La CFE-CGC Orange a obtenu que la Direction informe les élus CSEC sur cette nouvelle politique lors d'une prochaine séance en présence des acteurs à la tête de cette réforme.

✓ **Situation de la prévention des addictions**

Depuis la dissolution de l'association en charge des addictions en 2023, les élus n'ont plus aucune visibilité sur ce sujet aussi sensible. De ce fait, élus CSEC ont voté une résolution afin de mandater la Commission Prévention des Risques Professionnels et de Promotion de la Santé au Travail (PRPPST). Elle devra éclairer les élus sur :

- ◆ La politique de prévention des addictions au sein de l'entreprise,
- ◆ Les dispositifs mis en œuvre pour les détecter et/ou les traiter,
- ◆ L'accompagnement mis en place pour les salariés concernés,
- ◆ Le suivi réalisé par l'entreprise.
- ◆ Des propositions d'amélioration

Analyse de la CFE-CGC

Cette analyse visera à mettre en exergue les enseignements à en tirer les conséquences, en se basant sur ceux-ci, les actions à mettre en œuvre. Ce travail a aussi pour but de rendre visibles les actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire, initiées par la Direction et d'évaluer leur efficacité. [Près d'un salarié sur deux confronté à des « pratiques addictives » au travail | Social | Revue de web | CFE-CGC groupe Orange](#)

Putsch de la CFDT

C'est dans un climat électrique que s'est déroulé le CSEC numéro 29 du 18 février 2025. En effet, les élus devaient élire le représentant au conseil d'administration d'Orange.

Lors des élections professionnelles de novembre 2023, la CFE-CGC Orange est devenue la première organisation syndicale au sein du groupe Orange [Élections professionnelles UES Orange : CFE-CGC reste la 1ère OS aux CSE avec 31,72 % \(+5,64 %\) - News Tank RH | Dans les médias | Presse | CFE-CGC groupe Orange](#). Il aurait donc dû être une évidence que le poste de représentant au conseil d'administration revienne à la CFE-CGC Orange.

La CFDT mécontente de notre position de leader au sein d'Orange a présenté un candidat afin de nous faire barrage. Ce dernier a été désigné avec la complaisance d'une organisation

syndicale non représentative, certaines OS frileuses de se positionner ont préféré ne pas prendre part au vote.

La CFE-CGC annonce, conformément à ce qui est expliqué depuis le début de la mandature, démissionne du rôle de secrétaire et de trésorier adjoint du bureau du CSEC, avec effet à la fin de la session de ce CSEC. Par répercussion, le reste du bureau, conformément aux règles, démissionne.

A ce jour, le Comité Social Economique Central (CSEC) n'a plus de bureau. L'ensemble des organisations syndicales n'ayant pas voulu participer à ce vote doivent dès à présent prendre conscience que l'absence de positionnement sur ce vote aura des conséquences, tant au niveau du CSEC que dans d'autres instances

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE :	◆ Élus CSE Central :		
	Gaetan Absalon	DO Antilles Guyane (Tel : 596696854626)	Leila Belayachi
Sylvain Besse	SCE (Tel : 0608819546)	Abdelkrim Daouadji	DO Grand Sud Ouest (Tel : 0674426441)
Michel Dana	SCE (Tel : 0682653067)	Laurent Delavigne	DO Grand Ouest (Tel : 0687609337)
Fabien Esnault	DTSI (Tel : 0607080400)	Pierre-Emmanuel Deschaumes	DTSI (Tel : 33645632236)
Valerie Giraud	INNOVATION (Tel : 0608359941)	Philippe Drouet	DO Grand Sud Est (Tel : 0677175078)
Ludovic Landois	Orange France Siège (Tel : 0689987057)	Laurence Dulon	Fonctions Corporate (Tel : 0686174225)
Laurence Lebott	DO Grand Ouest (Tel : 0678780503)	Raphael Erudel	DO Reunion Mayotte (Tel : 262692298366)
Anne Lefrans	Orange France Siège (Tel : 0607950009)	Mireille Garcia	Orange Wholesale (Tel : 0608750794)
		Laurent Martin	DO Ile de France (Tel : 673893932)



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :
[url page web de l'établissement]

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abiCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

